

Le point sur la naissance de Samuel de Champlain

Marcel Fournier

Number 134, Summer 2018

Dossier Champlain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/88529ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fournier, M. (2018). Le point sur la naissance de Samuel de Champlain. *Cap-aux-Diamants*, (134), 8–10.

LE POINT SUR LA NAISSANCE DE SAMUEL DE CHAMPLAIN

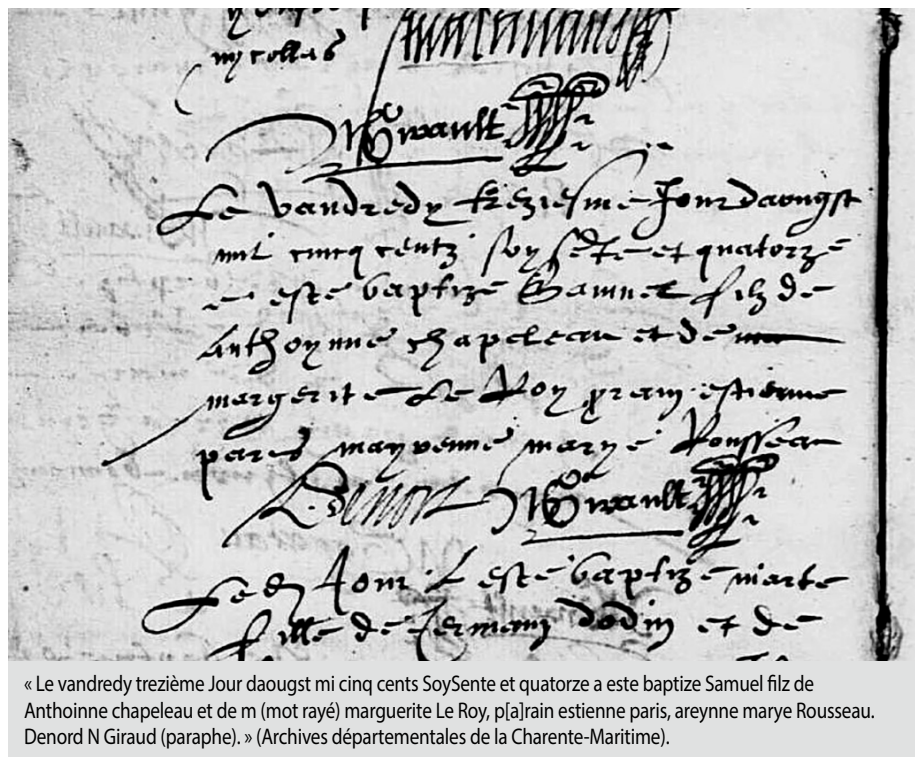
par Marcel Fournier

Depuis plus d'un siècle, le mystère entourant les origines familiales de Samuel de Champlain a suscité l'intérêt de nombreux historiens qui ont tenté d'en apprendre davantage sur le lieu et l'année de naissance du fondateur de la ville de Québec. De Charles-Honoré Laverdière, en 1870, à David Hackett Fischer, en 2008, tous ont spéculé sur ses origines saintongeaises.

Dans cet article, nous voulons faire le point sur l'état actuel de la recherche concernant Champlain depuis la découverte, en 2012, d'un acte de baptême qui pourrait être attribué au père de la Nouvelle-France selon le généalogiste français Jean-Marie Germe. Ce document, contesté par les uns et approuvé par les autres, suscite toujours une polémique en 2018.

LE PATRONYME CHAMPLAIN

Dans de nombreux actes civils et religieux, le nom de Samuel de Champlain apparaît sous cette graphie avec la particule « de ». Toutefois, dans les signatures de ces mêmes documents, on trouve uniquement la parape « Champlain », dans une belle calligraphie disons-le. Le patronyme et même le surnom Champlain sont extrêmement rares dans la France du XVI^e siècle. Dans plusieurs bases de données généalogiques consultées (Généabank, Généa-



« Le vandredy trezième Jour daougst mi cinq cents SoySente et quatorze a este baptize Samuel filz de Anthoinne chapeleau et de m (mot rayé) marguerite Le Roy, pl[ai]rain estienne paris, areynne marye Rousseau. Denord N Giraud (paraphe). » (Archives départementales de la Charente-Maritime).

net, Bigenet), nous n'avons trouvé que huit patronymes Champlain. L'historien Éric Thierry avance que le patronyme Champlain serait originaire d'un fief situé près de Saint-Pierres-Landes, en Mayenne, sans toutefois en apporter une preuve formelle. Nos recherches dans les toponymes de France nous apprennent que ce nom existe réellement, mais dans des régions éloignées de la Saintonge, de l'Anjou et même de la Bretagne. Par contre, il existait bien un manoir du nom de Champlain à Saint-Pierre-des-Landes, en 1610, qui était dans l'en-

tourage de la famille Boullé, mais que Samuel de Champlain soit originaire de ce lieu ne repose sur aucun document d'archives.

La première fois que le nom de Champlain – et ses variantes orthographiques – a été retracé dans les archives rochelaises, c'est dans un acte notarié du 23 décembre 1573 attribué au père de Samuel. À ce moment-là, Antoine Chappelain, pilote de navire, possédait une propriété au lieudit de Jacopolis à Brouage et vendait un vaisseau à Constant Grenon, sieur de Montalier, devant M^e Vilain. Il signe l'acte :

Anthine Chappelain.

Dans les actes consultés, on trouve des variantes au patronyme Champlain même si sa signature est toujours la même. C'est ainsi qu'en 1630, lors de la vente de maisons à Brouage, on retrouve Champelain. Dans d'autres documents d'époque, on trouve également Chappelain.

Que le patronyme Champlain ait été orthographié « Chapeleau », en 1574, n'est pas impossible. Le généalogiste français Pierre Le Clercq fait remarquer que cette variante dans le nom est probablement due à une inattention du rédacteur de l'acte de baptême. De telles distorsions des noms de famille apparaissent aussi dans les actes de baptême catholiques. De plus, le patronyme Chapeleau était courant aux XVI^e et XVII^e siècles dans l'ouest de la France (Charente et Vendée), contrairement à celui de Champlain plutôt rarissime. Quant au nom de Samuel de Champlain, il apparaît pour la première fois en 1595 alors qu'il sert dans l'armée de Bretagne sous les ordres de François d'Espinay de Saint Luc.

Le prénom de Samuel, d'origine hébraïque, est répandu dans la province de Saintonge au XVI^e siècle autant pour des enfants de confessionnalité catholique que protestante. Entre 1500 et 1600, le Cercle généalogique de la Saintonge a relevé 31 prénoms Samuel dans les registres paroissiaux du XVI^e siècle.

LE LIEU ET L'ANNÉE DE NAISSANCE DE CHAMPLAIN

Avant 2008, année du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain, la plupart des historiens, des deux côtés de l'Atlantique, s'entendaient pour affirmer qu'il était né à Brouage entre les années 1564 et 1580 en basant leurs observations sur différents événements de sa vie et de celle de son fidèle compagnon de voyage, François Gravé Du Pont (Saint-Malo, 1560 - France, après 1629).

En avril 2012, la découverte d'un acte de baptême datant de 1574, au temple rochelais de Saint-Yon, par Jean-Marie Germe a relancé les débats sur le lieu et l'année de naissance de Champlain. Dans ses écrits, Samuel de Champlain a toujours affirmé être originaire de Brouage sans toutefois y mentionner son année de naissance. On lit dans le testament de son oncle présumé, Guillaume Allène, rédigé en 1601 à Cadix, en Espagne, par le notaire Marcos de Rivera : « J'ai beaucoup d'affection pour Samuel de Champlain ici présent, François natif de Brouage dans la province de Saintonge ». Certains auteurs, dont Jean-Marie Germe, ont interprété que le terme « *natural* » écrit dans cet acte en ancien parler espagnol veut dire « originaire » et non pas « natif ». L'original du testament d'Allène est conservé aux Archives historiques de la province de Cadix et aux Archives de l'Andalousie à Séville, en Espagne. Il a été par la suite traduit en français.

Autre fait notable à propos de son origine, dans son acte de mariage contracté à Paris, en 1610, Champlain indique au notaire que le contrat doit être rédigé selon la coutume locale de la cité de Brouage ne voulant pas faire allusion à une terre de Champlain, mais à un « habitant bourgeois de Brouage ». Selon le généalogiste Jean-Marie Germe, divers bourgeois ou officiers de la garnison habitant la ville de Brouage avaient cette mention « sieur dudit lieu » comme dans le contrat de mariage à Paris, en 1610, pour Samuel de Champlain de Brouage.

À ce jour, seul Éric Thierry ne semble pas admettre que Champlain soit né à Brouage. Il avance que la mention « sieur dudit lieu » dans le testament d'Allène, en 1601, ne veut pas dire explicitement de Brouage.

L'ACTE DE BAPTÊME DE CHAMPLAIN

L'acte de baptême daté du 13 août 1574, découvert par Jean-Marie Germe,

en avril 2012, dans les archives rochelaises, est sans doute l'information la plus réaliste quant à l'année de naissance de Samuel de Champlain. Rappelons ici que plusieurs historiens ont indiqué dans leurs publications que Champlain était probablement né au début des années 1570. Donc, l'année 1574 est plus que crédible.

Samuel de Champlain est né dans une région de France où la religion protestante était fortement présente. Il y avait bien un pasteur à Brouage depuis 1572 auprès des troupes en la personne de Nicolas Folion dit La Vallée de La Rochelle qui visitait, de coutume, la communauté protestante de Brouage, mais aucun temple n'existait pour les cérémonies religieuses. Quant à la ville de La Rochelle, plusieurs pasteurs s'y sont succédé depuis l'année 1561, au début au temple Saint-Michel, puis à celui de Saint-Yon où le pasteur Denors N. Girault officiait en 1574. Que Champlain ait été protestant dans les premières années de sa vie semble admis par plusieurs historiens puisque Henri IV, Guillaume Allène et Pierre Dugua de Mons l'étaient également. Champlain a toujours affirmé qu'il était un fervent chrétien. À cette époque, les catholiques tout comme les protestants étaient de fervents chrétiens. Dans l'acte de baptême du 13 août 1574, inscrit dans le registre du temple de Saint-Yon, on peut constater de fortes ressemblances dans les noms indiqués en référence avec ce qu'on sait des noms des parents de Samuel de Champlain cités uniquement dans son contrat de mariage avec Hélène Boullé, passé à Paris en 1610.

Le prénom du baptisé est Samuel, prénom que Champlain a toujours porté au cours de sa vie. Pour ce qui est d'Antoine, père de Samuel, il s'agit du même prénom que celui indiqué en 1610, sauf que le patronyme est Chapeleau au lieu de Chapelain ou Champlain. Quant au nom de sa mère, Marguerite Le Roy, il est le même que sur l'acte de 1574 à La Rochelle et celui de 1610 à Paris.

On a donc quatre éléments sur cinq qui sont identiques en plus de la religion et de l'année de sa naissance qui se situe entre 1570 et 1680. En généalogie, ces similitudes laissent présumer que cet acte de baptême est fort probablement celui de Champlain même s'il subsiste encore un infime doute. C'est aussi l'avis de l'éminent démographe Hubert Charbonneau qui a examiné l'acte en question.

Nous avons en outre consulté plusieurs bases de données généalogiques pour savoir si un Samuel, fils d'un nommé Antoine et d'une Marguerite Leroy ou Le Roy existait au XVI^e siècle. Notre recherche fut vaine dans toutes les provinces de l'ouest de la France.

Il reste à élucider pour quelle raison Samuel de Champlain a été baptisé à La Rochelle plutôt qu'à Brouage. Ici, on ne peut que présumer, d'autant plus que Brouage était situé à une cinquantaine de kilomètres de La Rochelle. Il faut mentionner que chez les protestants, il s'écoule souvent plusieurs jours et même quelques semaines entre la date de la naissance d'un enfant et celle de son baptême. Cette pratique est corroborée par Didier Potton, professeur à l'Université de La Rochelle et spécialiste de l'histoire du protestantisme. Donc, parcourir en bateau la distance entre Brouage qui, rappelons-le, à l'époque, était un port maritime important sur l'Atlantique, et La Rochelle n'est pas impossible. De plus, comme le parrain et la marraine étaient des résidents de La Rochelle, la possibilité que le baptême ait eu lieu dans cette ville devient fort probable. En 1574, Étienne Paris, le parrain, un riche armateur, investissait dans les navires de course. Il était le seul propriétaire et armateur du *Lion*, un navire de 70 tonneaux basé à La Rochelle. Paris était certes une connaissance d'Antoine Champlain œuvrant tous les deux dans les affaires maritimes. Quant à la marraine, Marie Rousseau, même si elle n'a pas été identifiée, en raison de son patronyme

trop commun à l'époque, il serait étonnant qu'elle soit de Brouage. On peut aussi facilement supposer que Guillaume Allène était présent au baptême.

Malheureusement, l'acte n'est pas signé par les parents de Samuel, ce qui aurait pu nous apporter d'autres précisions sur sa véracité. Pour ma part, je maintiens, comme je l'ai affirmé dans un article de la revue *Québecensia*, publié en 2012, que Samuel de Champlain est né à Brouage et qu'il a été baptisé à La Rochelle en 1574.

LA FAMILLE DE CHAMPLAIN

Champlain est né à Brouage d'une famille bourgeoise, qui n'était pas d'extraction noble, même si l'on trouve la particule « de » accolée à son nom. Aucune généalogie nobiliaire française ne mentionne le nom de Champlain comme patronyme noble ou comme nom de terre en France. Son père était un pilote de navire en vue à Brouage à l'époque où la mer arrivait jusqu'aux remparts de la cité. Samuel de Champlain est un fils unique issu du mariage d'Antoine Champlain et de Marguerite Le Roy. Cette affirmation a été validée dans les documents concernant la succession de Marguerite Le Roy, à Brouage. Pour cette raison, aucun autre document concernant le patronyme Champlain n'existe dans les actes civils et religieux tant à Brouage qu'à La Rochelle.

C'est par son mariage, célébré le 30 décembre 1610 à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, avec Hélène Boullé, née à Paris vers 1598, que la famille de Champlain s'agrandit. Elle était la fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la chambre du roi, et de Marguerite Alix, mariés avant 1586. Son père était originaire de Fougères, en Bretagne, tandis que sa mère était native de Paris. Hélène Boullé avait des frères et des sœurs qui, par alliance, sont devenus des beaux-frères et des belles-sœurs de Samuel de Cham-

plain. Ce dernier, l'un des plus grands explorateurs de la Nouvelle-France, est décédé à Québec le 25 décembre 1635. Son épouse, quant à elle, est décédée le 20 décembre 1654 à Meaux, dans l'actuel département de Seine-et-Marne. Le couple n'a laissé aucune descendance.

Comme on peut le constater dans cet article, la famille Champlain se limite à Samuel et ses parents, raison de la rareté du patronyme en France. Selon mon analyse des sources consultées à ce jour, on peut présumer que Champlain est né à Brouage à l'été 1574 et qu'il ait été baptisé à La Rochelle en août 1574. Pourquoi pas? À moins que de nouvelles recherches, principalement dans les anciens actes notariés de la Charente-Maritime, apportent des indications contraires aux connaissances actuelles.

Marcel Fournier, AIG, est historien et généalogiste.

Pour en savoir plus :

Parmi les historiens qui ont écrit à propos de l'année de naissance de Champlain, Narcisse-Eutrope Dionne et Marcel Trudel optent pour 1570, Jean Liebel pour 1574, David Hackett Fischer pour 1570.

C'est dans un article du journal *Sud-Ouest* du 14 avril 2012 que Jean-Marie Germe a fait part de ses recherches concernant l'origine probable de Samuel de Champlain. Le journal *Le Soleil* de Québec a publié la nouvelle dans son édition du 16 avril 2012 à la suite d'informations transmises par Marcel Fournier.

Éric Thierry, *Samuel de Champlain, Espion en Amérique 1598-1603*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 2013, p. 10.

Blogue en histoire de Pierre Dubeau. <https://pierredubeaublog.wordpress.com/2018/04/11/la-date-de-naissance-de-samuel-de-champlain/>

Archives de la Charente-Maritime, registre pastoral de Saint-Yon, La Rochelle, 1574.

Bulletin de la Société historique de Québec, XXXI, n° 1 (mai 2012), p. 8.